

**VIVRE SOUS LE SEUIL
DE PAUVRETÉ AU QUÉBEC**

**Profil de l'insuffisance du revenu
par territoire de CLSC
et par région socio-sanitaire**

**par Marc Ferland
(DSC Saint-Sacrement)**

**pour la
Direction générale de la planification et de l'évaluation
du
Ministère de la Santé et des Services sociaux**

**HC
120
.P6
F357
1991**

Novembre 1991



HC
120
P6
F357
1991

Institut national de santé publique du Québec
4835, avenue Christophe-Colomb, bureau 200
Montréal (Québec) H2J 3G8
Tél.: (514) 597-0606

VIVRE SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ AU QUÉBEC

**Profil de l'insuffisance du revenu
par territoire de CLSC
et par région socio-sanitaire**

**par Marc Ferland
(DSC Saint-Sacrement)**

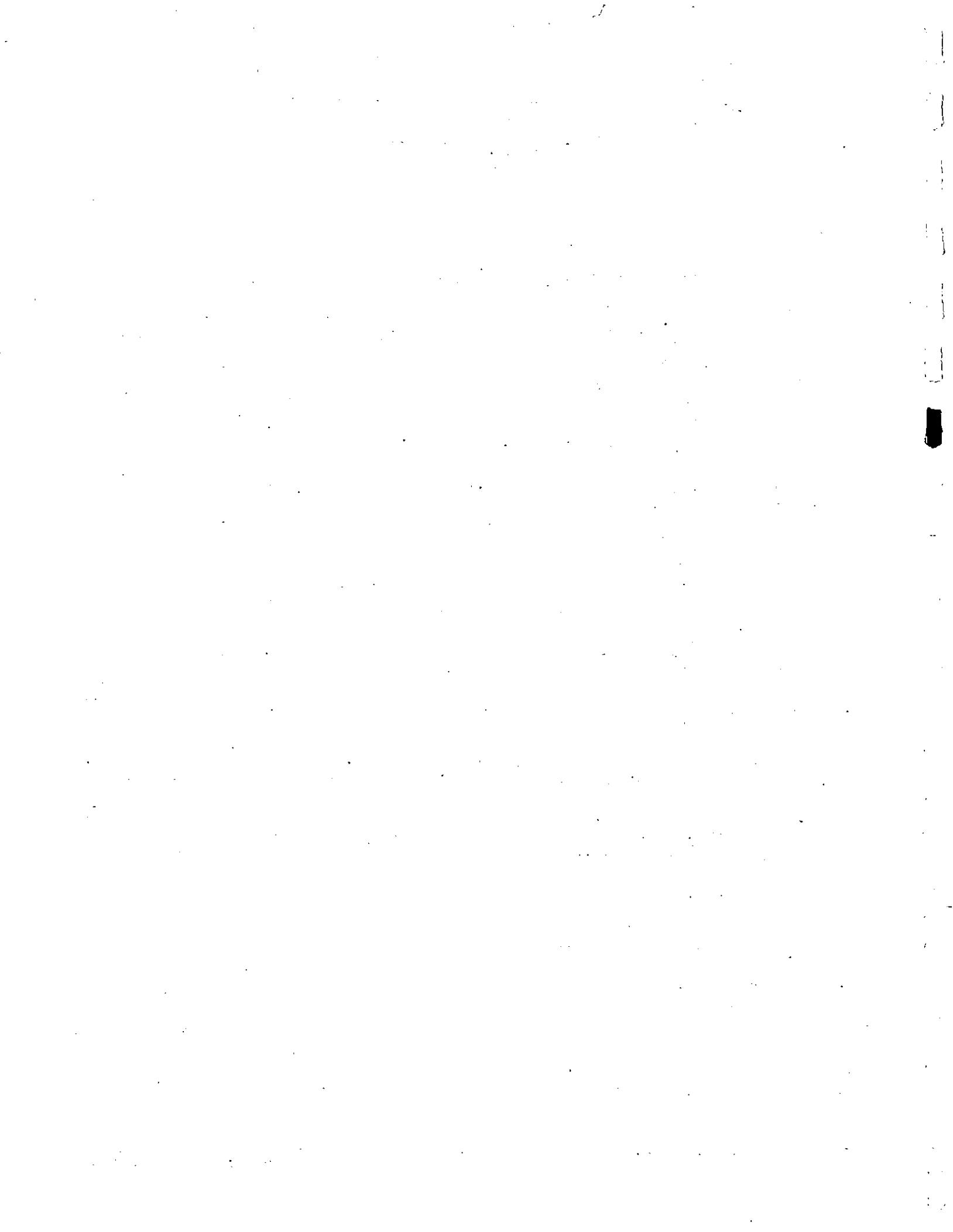
**pour la
Direction générale de la planification et de l'évaluation
du
Ministère de la Santé et des Services sociaux**

Novembre 1991

TABLE DES MATIÈRES

page

INTRODUCTION	1
SECTION I : L'INSUFFISANCE DU REVENU SELON L'ÂGE ET LE SEXE	2
1.1 Définition	2
1.2 La province	2
1.3 Les régions	4
1.4 Les CLSC	7
SECTION 2 : L'INSUFFISANCE DU REVENU CHEZ LES PERSONNES OCCUPANT UN EMPLOI	12
2.1 Définition	12
2.2 La province	13
2.3 Les régions	14
2.4 Les CLSC	15
SECTION 3 : L'INSUFFISANCE DU REVENU PAR TYPE DE FAMILLES	16
3.1 Définition	16
3.2 Les familles monoparentales pauvres (Province, régions, CLSC)	16
3.3 Les familles biparentales pauvres (Province, régions, CLSC)	18
3.4 Les enfants pauvres (Province)	19
SECTION 4 : L'INSUFFISANCE DU REVENU CHEZ LES PERSONNES SEULES	20
4.1 Définition	20
4.2 La province	21
4.3 Les régions	21
4.4 Les CLSC	22
CONCLUSION	23
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	



LISTE DES FIGURES

	page
Figure 1 : Proportion de personnes selon la suffisance du revenu, Québec, 1986	2
Figure 2 : Taux de personnes pauvres et très-pauvres par groupe d'âge, Québec, 1986	3
Figure 3 : Taux de pauvreté par groupe d'âge et sexe, Québec, 1986	4
Figure 4 : Taux de personnes pauvres et très-pauvres par région, Québec, 1986	5
Figure 5 : Distribution des CLSC (en nombre) selon leur écart au taux de pauvreté provincial, Québec, 1986	8
Figure 6 : Taux de pauvreté de la population occupant un emploi par groupe d'âge et sexe, Québec, 1986	13
Figure 7 : Taux de pauvreté chez les personnes occupant un emploi par région, Québec, 1986	14
Figure 8 : Taux de pauvreté des familles monoparentales par région, Québec, 1986	17
Figure 9 : Taux de pauvreté des familles biparentales par région, Québec, 1986	18
Figure 10 : Taux de pauvreté chez les enfants de moins de 18 ans selon le type de famille, Québec, 1986	19
Figure 11 : Taux de pauvreté chez les personnes seules selon l'âge et le sexe, Québec, 1986	21
Figure 12 : Taux de pauvreté des personnes seules par région, Québec, 1986	22

LISTE DES TABLEAUX

	page
Tableau 1 : Distribution des CLSC en fonction du taux de pauvreté provincial selon le type de territoire	9
Tableau 2 : Distribution des CLSC en fonction de la moyenne provinciale de très-pauvres selon le type de territoire	9
Tableau 3 : Distribution des CLSC en fonction de l'importance relative de très-pauvres selon le type de territoire (pour CLSC avec un taux de pauvreté supérieur à la moyenne)	10
Tableau 4 : Distribution des CLSC en fonction du taux de pauvreté des 65 ans et plus selon le type de territoire	11
Tableau 5 : Distribution des CLSC en fonction du genre de familles pauvres majoritaires selon le type de territoire	19

INTRODUCTION

Le présent document fait le portrait statistique de la répartition de l'insuffisance du revenu au Québec. Les aires géographiques utilisées, région socio-sanitaire et territoire de CLSC pour toute la province, sont des éléments qui distinguent cette étude des nombreuses autres qui ont été réalisées dernièrement au Québec sur cette question (voir bibliographie).

Les données faisant l'objet de la présente analyse sont tirées du recensement canadien de 1986. Elles constituent les informations les plus récentes permettant de réaliser une étude au niveau des territoires de CLSC et des régions. Les aires géographiques utilisées se rapportent à celles en vigueur au ministère de la Santé et des Services sociaux (155 CLSC et 17 régions).

Si les termes "pauvreté" et "insuffisance de revenu" sont considérés ici comme des synonymes, il est important de préciser que l'indicateur utilisé par Statistique Canada ne permet de cerner que la dimension économique de la pauvreté, c'est-à-dire le montant moyen nécessaire à la survie matérielle. Plus précisément, vivre sous le seuil de faible revenu signifie qu'un ménage dispose d'un revenu qui n'atteint pas le montant moyen consacré à trois fonctions de consommation jugées essentielles (l'alimentation, le logement et l'habillement) plus 20%.

Les informations sont présentées en quatre sections, chacune analysant la pauvreté pour des variables ou des populations particulières: la première donne un aperçu global pour le Québec selon l'âge et le sexe; on passe ensuite en revue la situation vécue chez les personnes occupant un emploi; en troisième lieu il est question de l'insuffisance du revenu selon le type de famille; nous terminons enfin par l'analyse des personnes seules vivant sous le seuil de pauvreté. On trouvera en annexe les taux de personnes pauvres et très-pauvres par territoires de CLSC pour chacune des régions socio-sanitaires ainsi qu'une carte du Québec illustrant les taux de pauvreté par région socio-sanitaire.

Cette étude a été réalisée grâce à une subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux. Ont collaboré à différentes phases de ce travail Mme Hélène Boucher et M. Guy Raymond du service des Etudes socio-sanitaires de ce Ministère et nous les remercions de leur précieuse collaboration. Je tiens également à signaler le soutien apporté par Mme Ginette Paquet du même Service qui a assuré la promotion de ce projet au sein du Ministère.

SECTION 1

L'INSUFFISANCE DU REVENU SELON L'ÂGE ET LE SEXE

1.1 DÉFINITION

Le seuil de faible revenu utilisé dans les fichiers consultés est celui défini et utilisé par Statistique Canada. Il est établi séparément pour les familles économiques de différentes tailles en tenant également compte de la taille du secteur de résidence. Par exemple une personne vivant seule et habitant une communauté de 500 000 habitants et plus était pauvre si ses revenus (salaires et revenus de transferts avant impôts) étaient inférieurs à 10 233 \$ en 1985. En région rurale, le seuil pour une personne seule est fixé à 7 568 \$ tandis que pour une famille de sept personnes ou plus d'une agglomération de 500 000 habitants et plus le montant minimum est de 29 155 \$. La catégorie pauvre se divise en deux sous-catégories: les très-pauvres (moins de 60% du seuil de faible revenu); les autres pauvres (60 à 99% du seuil de faible revenu).

1.2 LA PROVINCE:

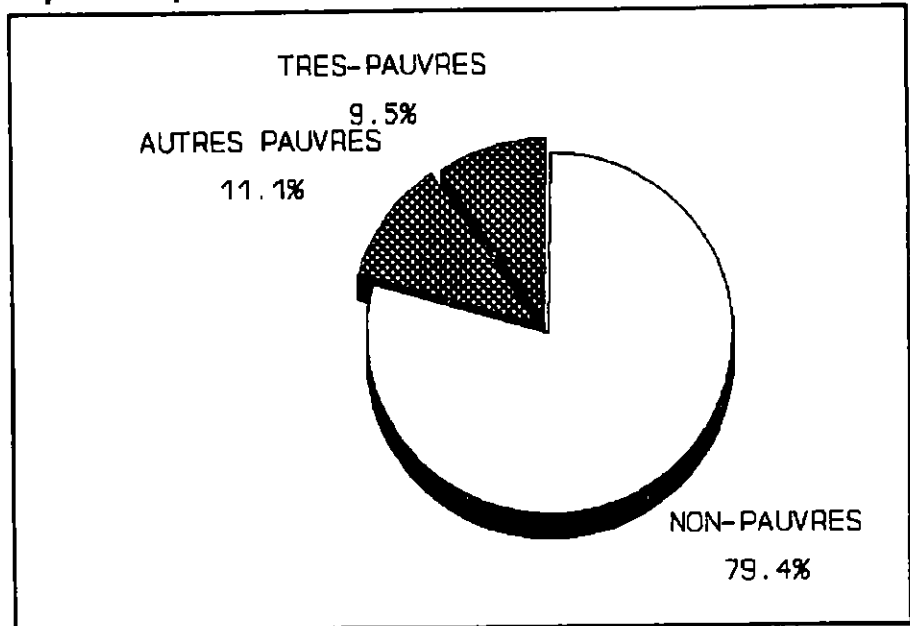
On compte au Québec 1 316 765 personnes vivant sous le seuil de pauvreté ce qui représente 20,6 % de la population. Parmi celles-ci, 125 455 ont moins de six ans, ce qui représente près d'un enfant sur quatre (23,88%).

1.2.1 Vue d'ensemble

Figure 1

Proportion de personnes selon la suffisance du revenu, Québec, 1986.

Au Québec, une personne sur cinq est pauvre et une sur dix est très pauvre



Le nombre de personnes très-pauvres est de 604 985 soit 9,5% de la population totale. Ces personnes représentent 45,9% de la population pauvre du Québec.

1.2.2 L'âge

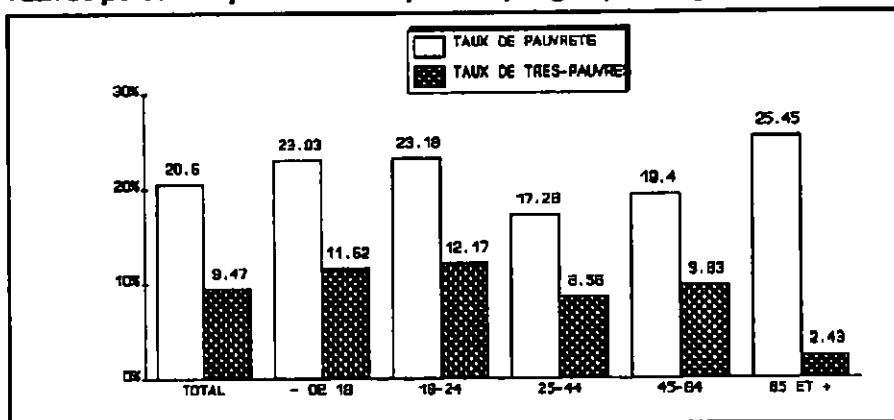
Parmi les groupes d'âge considérés, c'est chez les 65 ans et plus qu'on rencontre le taux de pauvreté le plus élevé (25,45).

La situation est différente chez les très-pauvres: en effet on compte moins de très-pauvres chez les aînés (2,43) alors que les taux sont plus élevés chez les plus jeunes (11,62 chez les moins de 18 ans et 12,17 chez les 18-24 ans); il n'y a donc qu'une minorité de pauvres qui sont très-pauvres pour les personnes âgées (9,6) alors qu'ils comptent pour environ la moitié de tous les pauvres chez les autres groupes d'âge.

Plus de pauvres mais moins de très pauvres chez les personnes de 65 ans et plus

Figure 2

Taux de personnes pauvres et très-pauvres par groupes d'âge, Québec, 1986.



La pauvreté n'épargne pas non plus les jeunes puisque le taux est de 23% chez les moins de 18 ans ainsi que chez les 18-24 ans. On compte par ailleurs 125 455 jeunes de moins de six ans pauvres.

1.2.3 Le sexe

La pauvreté est plus fréquente chez les femmes

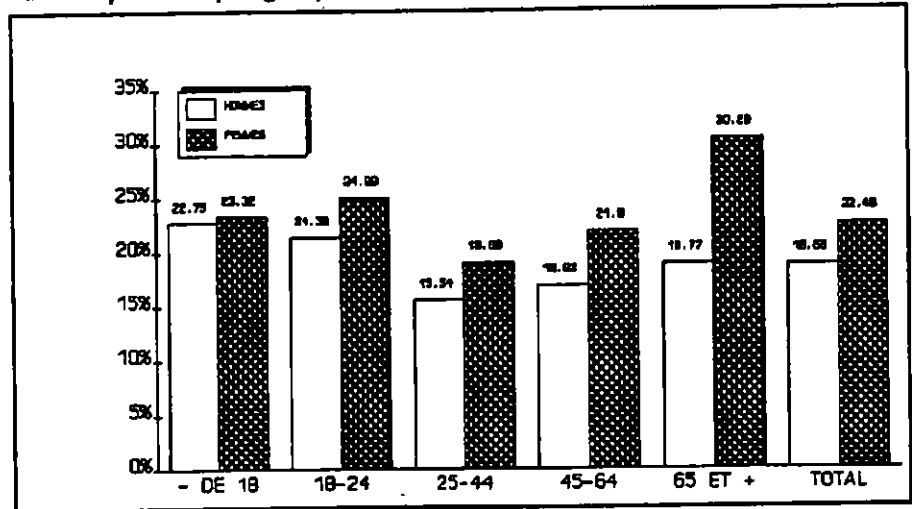
Il y a surreprésentation des femmes chez les pauvres et les très-pauvres: plus de la moitié des personnes pauvres (55,5) et très-pauvres (54,8) au Québec sont de sexe féminin alors qu'elles ne comptent que pour 50,9% de la population totale.

Le taux de pauvreté chez les femmes est 20 % plus élevé que chez les hommes (22,48 vs 18,66). L'écart au détriment des femmes s'observe également chez les très-pauvres (10,19 vs 8,72) soit une différence de 16%.

La surreprésentation des femmes chez les pauvres se maintient pour tous les groupes d'âge et l'écart entre les sexes tend à s'agrandir des plus jeunes vers les plus vieux, la différence exprimée en pourcentage passant de 17% chez les 18-24 ans à 61% chez les aînés.

L'écart entre le taux de pauvreté des hommes et des femmes augmente avec l'âge

Figure 3
Taux de pauvreté par groupe d'âge et sexe, Québec, 1986.



Cette situation se répète chez les très-pauvres mais avec l'exception que la tendance s'arrête chez les 65 ans et plus, les taux étant en pratique équivalents entre les hommes et les femmes de ce groupe (2,47 vs 2,30).

En prenant comme dénominateur uniquement la population pauvre nous constatons encore une fois que le segment des très-pauvres est toujours légèrement plus élevé chez les femmes pour tous les groupes d'âge de moins de 65 ans (au plus 7% d'écart). Cependant, chez les aînés, on observe plutôt l'inverse à savoir que le poids des très-pauvres parmi les pauvres est plus d'une fois et demi supérieur chez les hommes (13,16 contre 7,60 chez les femmes), bien qu'on compte en nombre absolu plus de femmes que d'hommes très-pauvres (7 725 contre 6 015).

1.3 LES REGIONS:

1.3.1 Vue d'ensemble

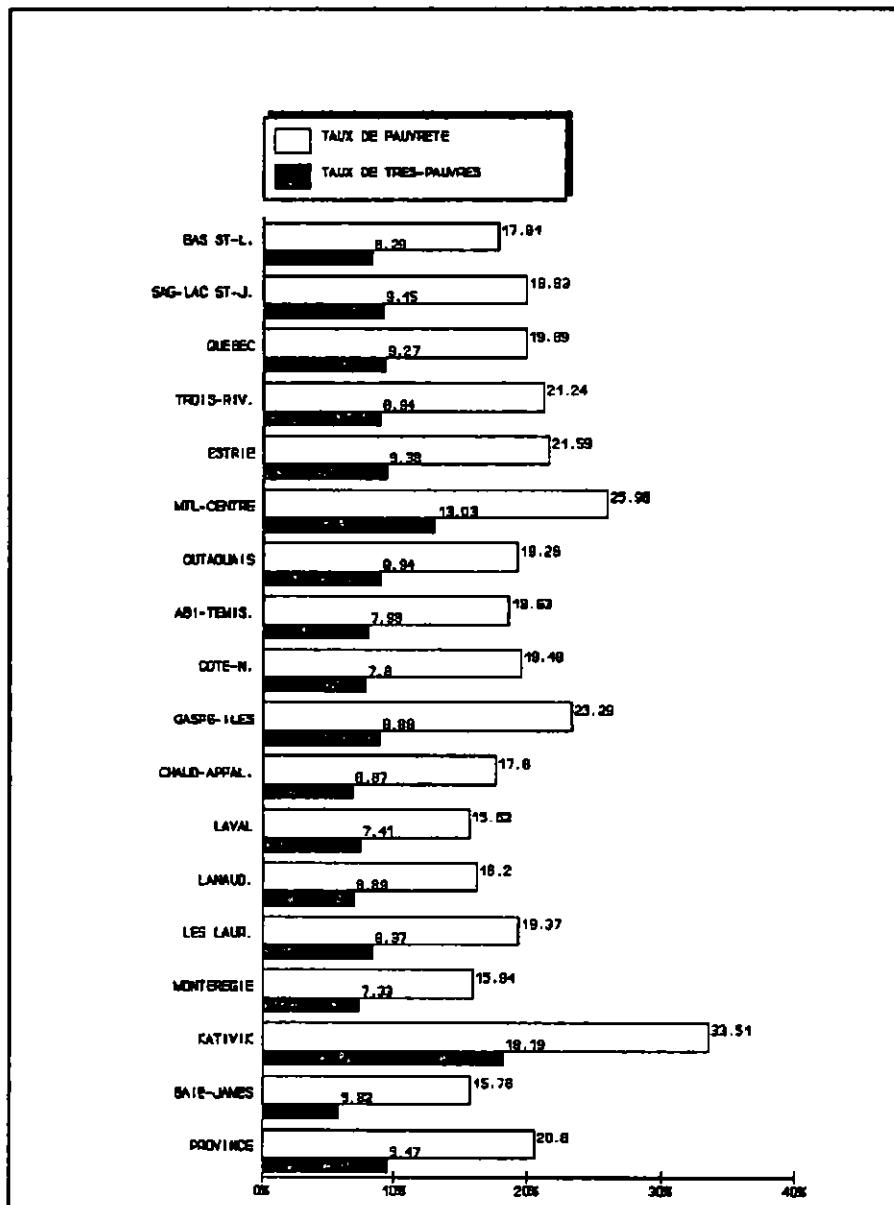
5 régions sur 17 ont un taux de pauvreté supérieur à la moyenne provinciale (voir figure 4 et carte en annexe).

Les régions de Montréal-centre et de Kativik sont les deux seules sur les cinq où la proportion de très-pauvres parmi les pauvres surpasse la moyenne provinciale (45,9%).

Au total, cinq régions comptent plus de très-pauvres parmi leurs pauvres que la moyenne provinciale (45,9) dont Québec (46,6), l'Outaouais (46,4) et Laval (47,4). Ces régions ont en commun le fait d'avoir des villes-centres d'importance. (L'interprétation des données des deux autres régions, soit Kativik et Bale-James, doit être faite en ayant à l'esprit qu'elles comptent moins d'individus que la majorité des CLSC du Québec. En fait, seulement six d'entre-elles ont une population inférieure en nombre à ces deux territoires).

Le tiers des régions ont un taux de pauvreté supérieur à la moyenne provinciale

Figure 4
Taux de personnes pauvres et très-pauvres par région, Québec, 1986.



Avec 26,8% de la population du Québec, la région de Montréal-centre compte pour 33,7% des pauvres et 36,8% des très-pauvres de la province. Le taux de pauvreté est ainsi plus élevé à Montréal autant pour les pauvres (25,98) que pour les très-pauvres (13,03). (Si il n'est pas fait mention dans l'analyse inter-régionale des régions de Kativik et de Baie-James, c'est qu'elles comptent très peu d'habitants. La réalité de ces territoires s'apparente plus à celle des CLSC puisque seulement six CLSC sur 155 comptent moins d'habitants sur leur territoire. On trouvera tout de même les données pour ces deux régions dans les figures relatives à la distribution régionale de la pauvreté.)

1.3.2 Niveau d'urbanisation

Les très-pauvres hors de Montréal et Laval sont plus nombreux dans les régions avec des centres urbains importants.

Plusieurs études ont montré que les problèmes de santé ainsi que des problèmes sociaux n'étaient pas également présents à l'intérieur même des régions, tout comme ne l'étaient les principaux déterminants de la santé et du bien-être, en particulier le niveau socio-économique. On constatait en effet une plus grande concentration de ces indicateurs dans les centres plus urbanisés des régions ainsi que dans l'arrière-pays des régions périphériques. Afin de mettre en évidence ce phénomène, nous avons donc analysé la distribution de la pauvreté en classant les CLSC selon une typologie qui départage ces derniers en deux groupes: les CLSC centraux (urbain-centre) et les CLSC non-centraux (rural-périphérique). A noter que les CLSC de Montréal et de Laval sont tous considérés comme faisant partie du premier groupe. On trouvera en annexe la classification des CLSC par région.

Pour chacune des régions, on a calculé un indice de dispersion qui mesure pour une variable donnée si il y a surreprésentation ou non en milieu plus urbanisé. Ainsi, si l'indicateur est plus élevé que 1,00, c'est qu'il y a par exemple proportionnellement plus d'individus pauvres dans le ou les territoires centres d'une région. Un indice inférieur indique au contraire que pour cette variable, il y a surreprésentation à l'extérieur des territoires centraux de la région.

En dehors des régions urbaines centrales (Montréal-centre, Laval), en se basant sur l'indice de dispersion des très-pauvres, les régions se distinguent en trois groupes (excluant les régions de Kativik et Bale-James):

- celles où ils sont plus concentrés dans les centres régionaux (Québec (1,16), Trois-Rivières (1,17), Estrie (1,18), Outaouais (1,20), Montérégie (1,40)). Ils ont en commun le fait d'avoir des centres régionaux importants;
- celles où ils sont plus présents dans les centres régionaux secondaires ou dans l'arrière-pays (Bas Saint-Laurent (0,89), Abitibi/Témiscamingue (0,89), Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (0,90));
- et celles dont la répartition est à peu près égale entre les différents types de CLSC (Saguenay/Lac Saint-Jean (1,05), Côte-Nord (0,95), Chaudière/Appalaches (1,09), Lanaudière (1,10), Laurentides (1,09)).

1.3.3 L'âge

A l'instar de la province, les taux de pauvreté les plus élevés pour chacune des régions prises séparément se concentrent soit chez les jeunes, soit chez les personnes âgées.

De façon générale, lorsque le taux de pauvreté régional est supérieur à la moyenne provinciale, c'est également le cas pour la majorité de leur groupe d'âge. A noter que ce n'est que pour les régions de Montréal-centre et Québec (et région Kativik) que les taux de pauvreté des personnes de plus de 65 ans excèdent celui de la province (différence de 27% et 9%).

1.3.4 Le sexe

La pauvreté est plus fréquente chez les femmes dans toutes les régions

La comparaison des taux de pauvreté par région montre qu'à l'instar de la province les femmes sont en proportion plus nombreuses que les hommes à vivre sous le seuil de pauvreté. L'écart le plus grand entre les sexes est observé dans la région de Laval autant chez les pauvres (29%) que chez les très-pauvres (32%) tandis que la différence la plus faible est rencontrée dans la région de Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (9 et 10%).

La situation entre les sexes chez les très-pauvres n'est pas différente, du moins en ce qui concerne les trois groupes d'âge pour lesquels l'analyse est possible (18-24, 25-44, 45-64). Dans toutes les régions, l'écart au détriment des femmes en regard du taux de très-pauvres se maintient pour tous les groupes d'âge (sauf pour les régions de Kativik et de Baie-James) et tend à augmenter des groupes les plus jeunes vers les plus vieux.

1.4 LES CLSC

1.4.1 Vue d'ensemble

Deux CLSC sur cinq ont un taux de pauvreté supérieur à la moyenne provinciale

41% des CLSC ont un taux de pauvreté supérieur à la moyenne provinciale (63 sur 155).

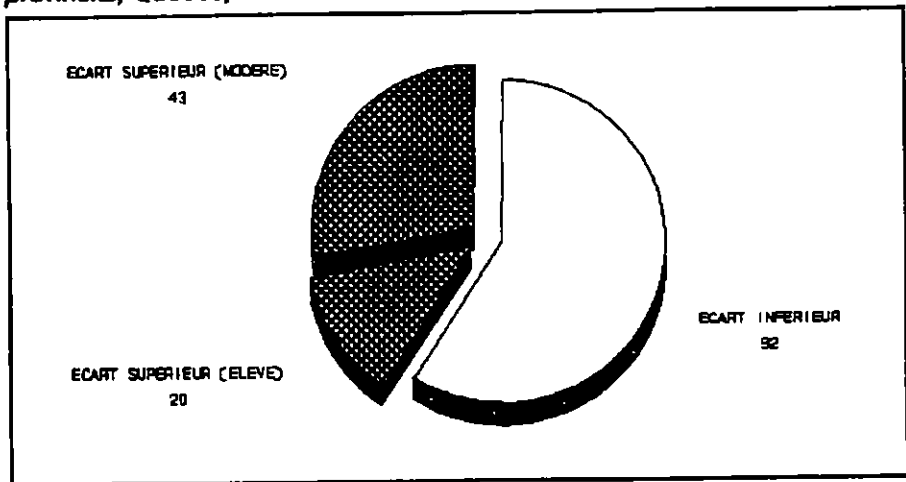
Ils représentent ensemble la moitié (50,6%) des personnes pauvres du Québec.

Étant donné les différences importantes dans la taille des populations des CLSC on constate également des écarts importants dans le nombre absolu des personnes pauvres ce qui peut influencer notre perception des territoires les plus défavorisés: à taux de pauvreté égal, un territoire fortement peuplé peut sembler "plus pauvre" qu'un territoire avec une population totale plus faible.

Ainsi, un CLSC comme celui de Côte-des-Neiges qui compte le plus grand nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (30 080) a pourtant un taux de pauvreté deux fois inférieur à celui dont le taux est le plus élevé au Québec, en l'occurrence le CLSC Centre-ville (52,48 contre 25,82), ce dernier comptant en nombre absolu dix fois moins d'individus pauvres, ce qui le classe 133^{ème} sur 155 (voir annexe).

Un CLSC sur trois a un taux de personnes très-pauvres plus élevé que la moyenne provinciale

Figure 5
Distribution des CLSC (en nombre) selon leur écart au taux de pauvreté provincial, Québec, 1986.



Le tiers des CLSC (50 sur 155) ont un taux de très-pauvres qui surpasse la moyenne provinciale qui s'établit à 9,47%.

On peut distinguer deux groupes parmi les CLSC dont le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne provinciale (écart modéré et écart élevé) en utilisant comme seuil la moyenne de leur taux (28,15%). On constate ainsi que 20 d'entre-eux, soit près du tiers ont un écart élevé par rapport au taux provincial.

1.4.2 Les régions

Toutes les régions sauf une ont au moins un CLSC avec un taux de pauvreté supérieur à la moyenne provinciale

Le taux régional cache certaines disparités sous-régionales:

Toutes les régions (avec CLSC) sauf Laval ont au moins un CLSC avec un taux supérieur à la moyenne provinciale.

Les dix régions (avec CLSC) dont le taux global est pourtant inférieur à celui du Québec ont tout de même sur leur territoire plus du tiers des CLSC (23/63 ou 37%) avec un taux de pauvreté supérieur à la moyenne provinciale.

1.4.3 Niveau d'urbanisation

La moitié des CLSC avec un taux de pauvreté supérieur à la moyenne provinciale sont de type urbain-centre (32/63 ou 51%). Nous ignorons s'il existe une différence entre les deux types de CLSC pris globalement. Nous avons cependant vérifié si la proportion des CLSC urbains-centres dont le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne provinciale est plus élevée que la proportion observée pour les CLSC ruraux-périphériques. On constate ainsi dans le tableau 1 qu'il y en a une fois et demie plus (50,0 contre 34,1) mais que cette différence n'est pas très prononcée ($p = .068$).

On retrouve plus de très-pauvres dans les CLSC centraux tant en région urbaine que périphérique

Tableau 1
Distribution des CLSC en fonction du taux de pauvreté provincial selon le type de territoire.

SITUATION PAR RAPPORT AU TAUX PROVINCIAL	TERRITOIRE		TOTAL
	URBAIN-CENTRE	RURAL-PERI.	
> que 20.6	32 (50,0)	31 (34,1)	63 (40,6)
< ou = à 20.6	32 (50,0)	60 (65,9)	92 (59,4)
TOTAL	64 (100,0)	91 (100,0)	155 (100,0)

(p = .068)

Cette association est toutefois plus forte chez les très-pauvres puisqu'il y a quatre fois plus de CLSC avec un taux de très-pauvres supérieur à la moyenne provinciale qui sont de type urbain-centre (tableau 2).

Tableau 2
Distribution des CLSC en fonction de la moyenne provinciale de très-pauvres selon le type de territoire.

SITUATION PAR RAPPORT AU TAUX PROVINCIAL	TERRITOIRES		TOTAL
	URBAIN-CENTRE	RURAL-PERI.	
+ de 9,47 %	37 (57,8)	13 (14,3)	50 (32,3)
< ou = à 9,47 %	27 (42,2)	78 (85,7)	105 (67,7)
TOTAL	64 (100,0)	91 (100,0)	155 (100,0)

(p < .001)

De plus, en analysant les CLSC dont le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne provinciale, on constate que près de 9 CLSC urbains-centres sur 10 (29/33 ou 87,9%) ont une forte proportion de très-pauvres (r/p très-pauvres sur pauvre > que 45,9%) alors que cette proportion n'est que de un sur dix pour les CLSC ruraux-périphériques (tableau 3).

Tableau 3
Distribution des CLSC en fonction de l'importance relative des très-pauvres selon le type de territoire (pour CLSC avec un taux de pauvreté supérieur à la moyenne).

SITUATION PAR RAPPORT AU TAUX PROVINCIAL	TERRITOIRES		TOTAL
	URBAIN-CENTRE	RURAL-PERI.	
> que 45,9 %	29 (67,9)	3 (10,0)	32 (50,8)
< ou = 45,9 %	4 (12,1)	27 (90,0)	31 (49,2)
TOTAL	33 (100,0)	30 (100,0)	63 (100,0)

(p < .001)

1.4.4 Le sexe

Les taux de pauvreté des femmes par CLSC sont parfois égaux mais plus souvent plus que ceux des hommes

Sauf 3 exceptions sur 155, le taux de pauvreté des femmes par CLSC n'est jamais inférieur à celui des hommes. Dans les trois cas d'exception, les proportions sont en pratique égales.

On observe en gros le même phénomène pour le taux de très-pauvres. Dans les 14 cas d'exception, les différences sont minimes (seulement deux cas enregistrent des différences en pourcentage excédant 15%).

1.4.5 L'âge

De façon générale, le CLSC avec le taux de pauvreté le plus élevé de sa région est également celui où l'on rencontre les groupes d'âge avec les taux régionaux les plus élevés (10 de ces 15 CLSC ont au moins quatre des six groupes d'âge avec le taux régional le plus élevé).

A noter que cette relation est plus faible chez les 65 ans et plus. En d'autres termes, le CLSC où l'on retrouve proportionnellement plus de personnes âgées pauvres n'est pas dans 60% des cas celui qui a le taux de pauvreté total le plus élevé de la région. La distribution des taux régionaux les plus élevés chez les personnes âgées obéit possiblement à une autre logique. Une analyse par niveau d'urbanisation montre que les taux de pauvreté régionaux les plus élevés (en ne tenant pas compte de Montréal-centre et Laval) se rencontrent en plus grand nombre dans les CLSC urbains-centres.

En région, les personnes âgées pauvres sont en proportion plus nombreuses dans les CLSC centraux

Tableau 4
Distribution des CLSC en fonction du taux de pauvreté des 65 ans et plus selon le type de territoire.

SITUATION PAR RAPPORT AU TAUX PROVINCIAL	TERRITOIRE		TOTAL
	URBAIN-CENTRE	RURAL-PERI.	
> que 25,45 %	7 (24,1)	6 (6,6)	13 (10,8)
< ou = à 25,45 %	22 (75,9)	85 (93,4)	107 (89,2)
TOTAL	29 (100,0)	91 (100,0)	120 (100,0)

(p = .021)

SECTION 2

L'INSUFFISANCE DU REVENU CHEZ LES PERSONNES OCCUPANT UN EMPLOI

2.1 DÉFINITION

Est-ce que le fait de travailler met à l'abri de la pauvreté? Plusieurs études ont mis en évidence le fait qu'un nombre assez important de personnes au Québec vivent sous le seuil de pauvreté malgré qu'elles occupent un emploi et que leur nombre augmente.

La population au travail est ici estimée à partir de la population occupée telle que définie par Statistique Canada. Plus précisément, la catégorie population occupée équivaut à la population active de 15 ans et plus à l'exclusion des chômeurs et des chômeuses. Ne sont pas considérés dans la population active également les individus bénéficiaires de l'aide sociale, les étudiants fréquentant une institution d'enseignement à temps complet pendant l'été, les mères ou pères de famille sans travail rémunéré qui demeurent à la maison. Concrètement, la population occupée est composée des personnes ayant travaillées durant la semaine de référence au moment du recensement (incluant celles absentes du travail parce qu'en vacances ou en congés de maladie ou pour d'autres raisons similaires). La variable ne tient pas compte de la durée de l'emploi ni de son statut (temps partiel, permanent). Aussi, trouve-t-on sous l'appellation "population occupée" une multitude de situations d'emploi: des étudiants avec un travail temporaire à temps partiel ou à temps plein, des travailleurs saisonniers, des employés sur appel, des employés permanents à temps partiel, etc. Enfin, étant donné le faible échantillon chez les très-pauvres, nous avons choisi de limiter notre analyse à la catégorie pauvre.

Au moment du recensement, un peu plus de la moitié des personnes de 15 ans et plus occupaient un emploi (54,7%)

En proportion les hommes sont une fois et demie plus nombreux à être dans cette situation (66,2% contre 43,9% pour les femmes).

2.2 LA PROVINCE

Une personne sur dix occupant un travail est pauvre

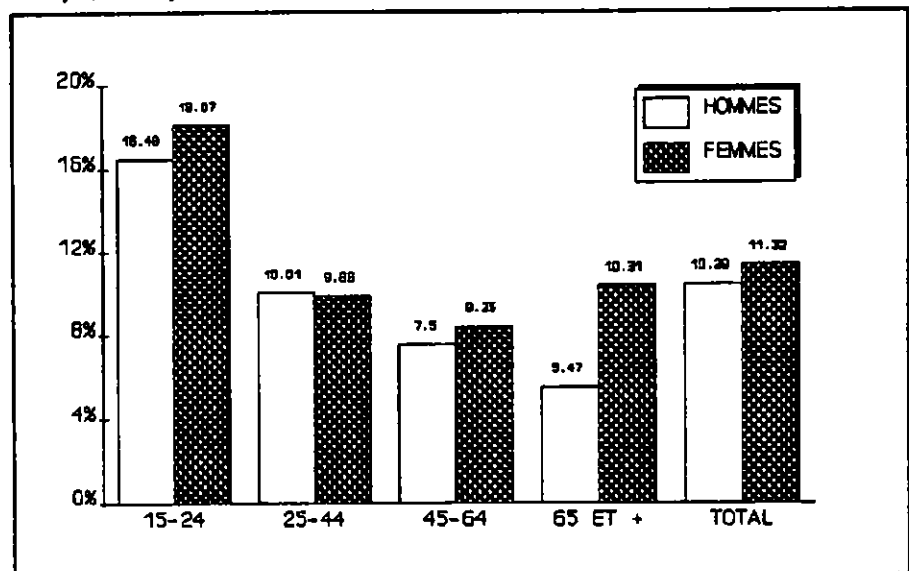
Une personne occupant un emploi sur dix (10,77%) est pauvre ce qui représente 256 793 individus (estimation obtenue en reportant le taux sur le total de la population occupée).

Le taux de pauvreté varie selon l'âge, les jeunes de 15-24 ans étant les plus touchés tandis que les taux diminuent progressivement à mesure que l'on se déplace vers les plus vieux pour atteindre 7,70% chez les personnes de 65 ans et plus.

Au total, le taux de pauvreté chez les femmes occupées est légèrement plus élevé que chez les hommes (différence de 9%). On constate le même phénomène selon les différents groupes d'âge sauf chez les 25-44 où la différence s'estompe complètement. L'écart est par ailleurs à son maximum chez les plus âgés (88,5%). A noter cependant que les personnes de 65 ans et plus occupées ne comptent que pour 1,8 % de toute la population occupée.

Parmi les personnes occupant un travail, ce sont les jeunes qui sont les plus pauvres.

Figure 6
Taux de pauvreté de la population occupant un emploi par groupe d'âge et sexe, Québec, 1986.



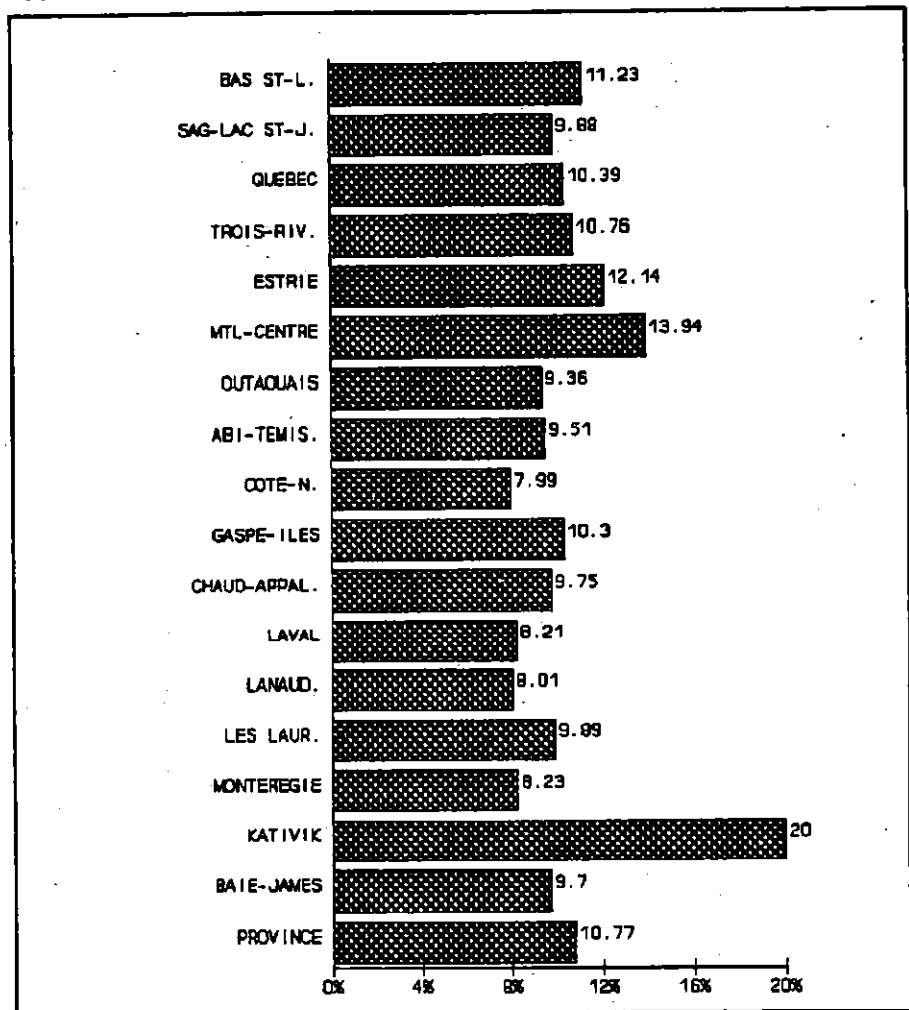
2.3 LES RÉGIONS

Il n'y a que trois régions où le taux est plus élevé que la moyenne provinciale (10,77): Montréal-centre (13,94), l'Estrie (12,14) et le Bas Saint-Laurent (11,23).

Hormis le Bas Saint-Laurent, toutes les régions dites périphériques ont un taux inférieur à la moyenne provinciale. La Côte-Nord a d'ailleurs le taux le plus faible (7,99). En d'autres termes, il semble que les emplois en région (bien que moins nombreux) mettent les individus plus à l'abri de la pauvreté que ceux disponibles dans les régions centrales.

Figure 7

Taux de pauvreté chez les personnes occupant un emploi par région, Québec, 1986.



2.4 LES CLSC

Les personnes occupées pauvres sont en proportion plus nombreuses dans les territoires centraux des régions avec pôles urbains importants

Le CLSC avec le taux le plus élevé (33,48) et le CLSC avec le taux le plus faible (4,44) se retrouvent tous les deux dans la région de Montréal. Des 15 CLSC dont le taux est le plus élevé, 12 sont situés dans la région de Montréal, deux dans la région de Québec et un (14^{ème}) sur la Côte-Nord.

Par ailleurs, il n'y a pas de relation statistiquement significative entre le type de CLSC (centre ou périphérique) et le fait que leur taux soit inférieur ou supérieur à la moyenne provinciale ($p. > .05$).

En prenant comme indicateur l'indice de dispersion (ne s'applique pas à Montréal et à Laval), on note une concentration plus grande des personnes occupées pauvres pour les CLSC centraux situés dans les régions où l'on retrouve des pôles urbains importants (Montréal: 1,27; Outaouais: 1,25; Québec: 1,13). Les CLSC centraux des régions plus périphériques n'ont pas une surreprésentation de personnes occupées pauvres sur leur territoire (Gaspésie: 0,89; Bas Saint-Laurent: 0,87; Côte-Nord: 0,82). Dans les autres régions (en ne tenant pas compte de Montréal et Laval) ils sont autant présents dans les territoires centraux que dans l'arrière-pays.

Une explication possible de ce phénomène serait que les emplois à petit salaire sont probablement plus nombreux dans les territoires centraux des régions, tandis qu'ailleurs le peu d'emplois disponibles seraient mieux rémunérés.

SECTION 3

L'INSUFFISANCE DU REVENU PAR TYPE DE FAMILLES

3.1 DÉFINITION

Afin de mieux cerner la réalité des familles pauvres au Québec, nous avons choisi de porter notre attention plus particulièrement sur les familles avec de jeunes enfants. Plus précisément, les familles dont il est question dans les pages qui suivent comptent au moins un enfant de moins de 18 ans jamais marié, excluant de ce fait les familles d'adultes.

On compte au Québec 907 385 familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans. La grande majorité des familles sont biparentales (83%) les autres étant monoparentales. C'est la région de Montréal qui a la proportion de famille monoparentale la plus élevée avec 24,7 % (Le taux de la région de Kativik est de 27% mais ne compte que pour moins de 1% des familles monoparentales du Québec).

3.2

LES FAMILLES MONOPARENTALES PAUVRES

3.2.1 LA PROVINCE

Une famille monoparentale a quatre fois plus de chance d'être pauvre qu'une famille biparentale

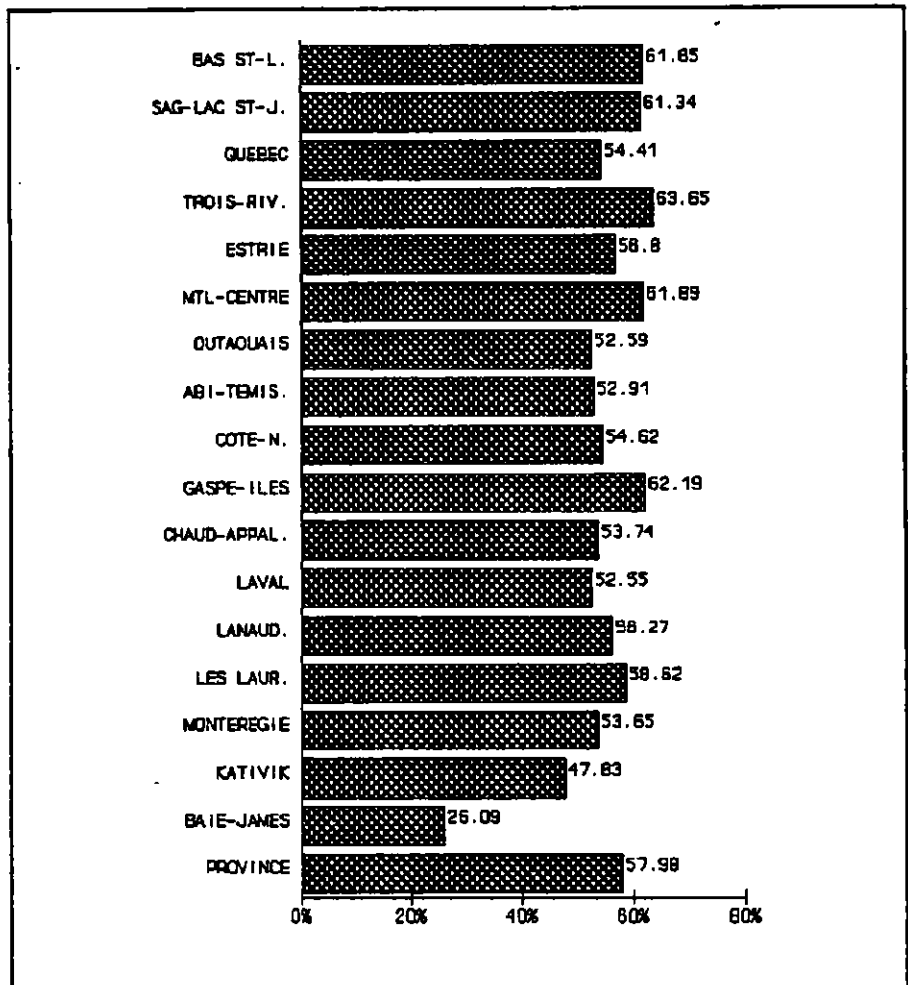
Plus d'un cinquième des familles monoparentales ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté (21,9%). La probabilité qu'une famille monoparentale soit pauvre est quatre fois plus élevée que pour une famille biparentale (57,98 contre 14,49%). Cette constatation est directement associée au phénomène de la féminisation de la pauvreté puisque près de neuf familles monoparentales sur dix sont dirigées par une femme.

3.2.2 LES RÉGIONS

La pauvreté chez les familles monoparentales touche toutes les régions dans des proportions similaires

Le phénomène de la pauvreté chez les familles monoparentales est présent dans toutes les régions du Québec dans des proportions qui se ressemblent. On constate que six régions ont un écart supérieur à la moyenne mais qui ne dépasse pas 10%.

Figure 8
Taux de pauvreté des familles monoparentales par région, Québec, 1986.



3.2.3 LES CLSC

En régions périphériques, les familles monoparentales pauvres sont plus nombreuses dans l'arrière-pays

Dans les régions plus périphériques, les familles monoparentales pauvres ont tendance à être surreprésentées dans l'arrière-pays, c'est-à-dire les CLSC ruraux-périphériques (indice de dispersion : Bas-Saint-Laurent: 0,91; Gaspésie/Iles: 0,79)

Dans la région de Québec ainsi que dans les régions avoisinantes de Montréal et Laval on constate plutôt une plus grande concentration dans les CLSC urbains-centres (indice de dispersion : Québec: 1,03; Lanaudière: 1,03; Laurentides 1,06; Montérégie: 1,16).

Dans les autres régions, les familles monoparentales pauvres se distribuent à peu près également dans les territoires centraux et dans l'arrière-pays.

3.3

LES FAMILLES BIPARENTALES PAUVRES

3.3.1 LA PROVINCE

Une famille biparentale sur sept est pauvre

Les familles biparentales ne sont pas à l'abri de la pauvreté: une famille biparentale sur sept (14,49) vit sous le seuil de faible revenu. Notons au passage que la majorité des familles pauvres sont biparentales soit 109 115 contre 89 395.

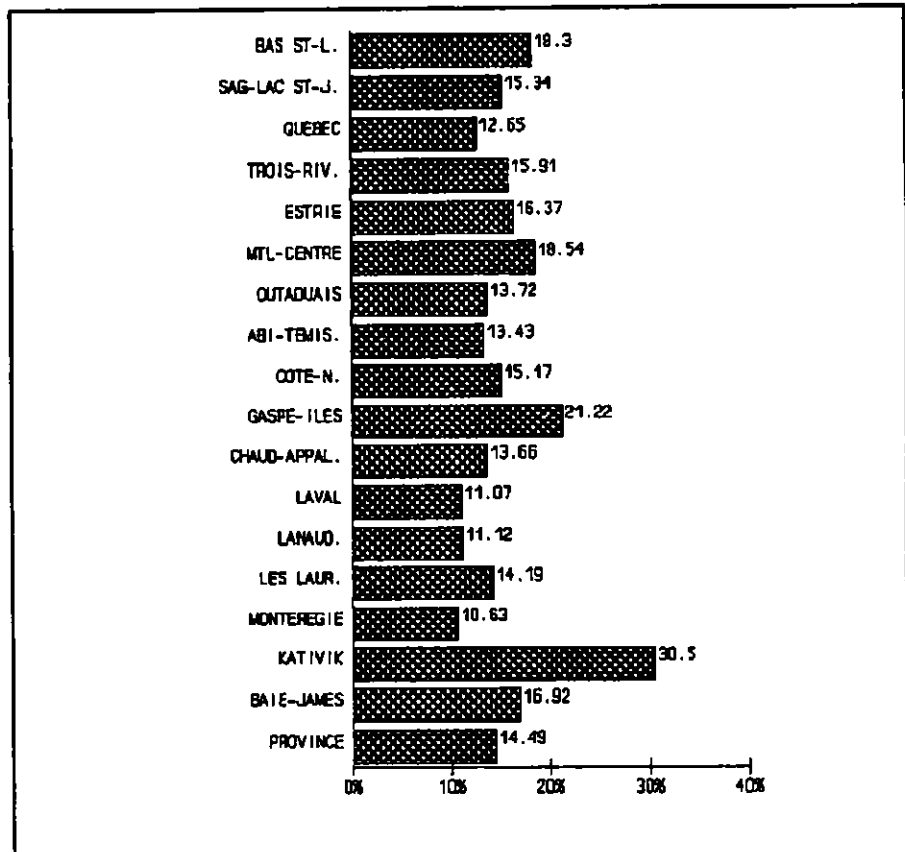
3.3.2 LES RÉGIONS

Dans toutes les régions, sauf Montréal-centre, la majorité des familles pauvres sont biparentales

Les différences entre les régions sont plus marquées que pour les familles monoparentales: si on exclut la région de Katvik (30,5), sept d'entre-elles ont un taux supérieur à la moyenne dont cinq avec une différence d'au moins 10%. C'est dans la région Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine (et non pas à Montréal) que le taux est le plus élevé (21,22).

Figure 9

Taux de pauvreté des familles biparentales par région, Québec, 1986.



3.3.3 LES CLSC

Comme l'indique le tableau 5, le poids plus grand des familles monoparentales parmi les familles pauvres est, toutes proportions gardées, un phénomène plus fréquent dans les CLSC de type urbain-centre.

Tableau 5
Distribution des CLSC en fonction du genre de familles pauvres majoritaires selon le type de territoire.

CARACTÉRISTIQUES FAMILIALES	TERRITOIRES		TOTAL
	URBAIN-CENTRE	RURAL-PERI.	
+ MONO QUE BIPAR.	12 (41,4)	2 (2,2)	14 (11,7)
+ BIPAR. QUE MONO.	17 (58,6)	89 (97,8)	106 (88,3)
TOTAL	29 (100,0)	91 (100,0)	120 (100,0)

(p < .001)

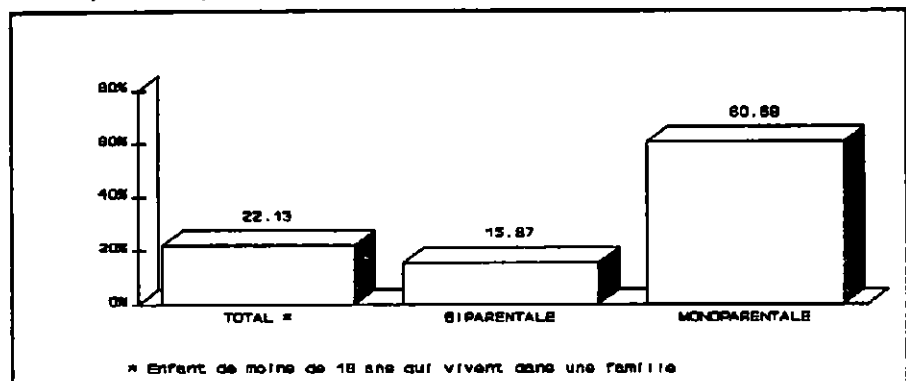
3.4 LES ENFANTS PAUVRES

Un jeune de moins de 18 ans sur cinq qui vit dans une famille est pauvre

La grande majorité des enfants de moins de 18 ans (97,9%) vivent dans une famille, la plupart du temps de type biparentale (85,7%).

Plus d'un enfant de moins de 18 ans sur cinq qui vit dans une famille est pauvre (22,13) ce qui représente près de 350 000 jeunes. Cette proportion passe à six sur dix s'ils vivent dans une famille monoparentale soit quatre fois plus que dans le cas d'une famille biparentale.

Figure 10
Taux de pauvreté chez les enfants de moins de 18 ans selon le type de famille, Québec, 1986.



SECTION 4

L'INSUFFISANCE DU REVENU CHEZ LES PERSONNES SEULES

4.1 DÉFINITION

Le fait de vivre isolé est associé à une fréquence plus élevée de problèmes de santé et de bien-être. Ces problèmes seraient encore plus nombreux si les individus isolés vivent en plus sous le seuil de faible revenu.

Pour les fins de cette étude, nous avons considéré non seulement les personnes vivant seules mais également celles vivant avec des personnes non-apparentées seulement (ménage de personnes sans liens parentaux qui partagent un même logement). De cette façon, nous tenons compte par exemple d'un chambreur ou d'un étudiant qui réside dans une famille. Les ménages d'ami(e)s qui partagent un même logement sont également inclus (dans ce cas, on considère les revenus des individus séparément). Il demeure que la majorité des personnes seules vivent seules (72,4%). Les données concernant les individus pauvres représentent des minimums puisque Statistique Canada considère qu'il y a sous-énumération de certaines catégories de cette population notamment des sans abris. Mentionnons enfin qu'étant donné la taille réduite de l'échantillon, nous avons choisi de ne pas analyser les données concernant les très-pauvres.

Les personnes seules (vivant seules ou avec des personnes non-apparentées seulement) comptent pour 11% de la population totale. Des cinq groupes d'âge à l'étude, c'est chez les 65 ans et plus que toutes proportions gardées le nombre de personnes seules est le plus élevé (28,9%). La proportion de personnes seules augmente des plus jeunes vers les plus vieux (0,8; 11,3; 12,1; 13,4; 28,9). Notons enfin que la proportion de femmes qui vivent seules est un peu plus élevée que chez les hommes (11,8% contre 10,0%).

4.2 LA PROVINCE

Près de la moitié des personnes seules vivent sous le seuil de pauvreté

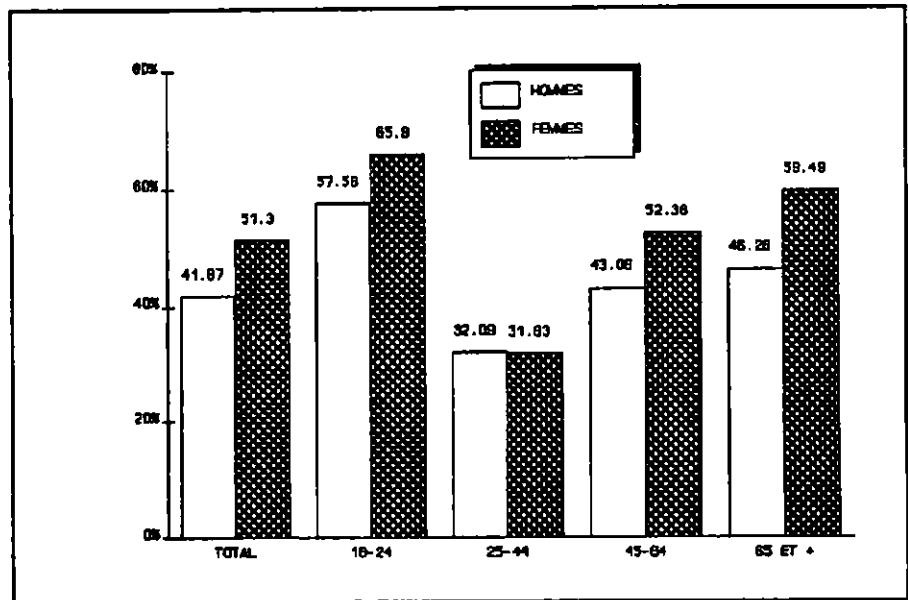
Près d'une personne seule sur deux est pauvre (47,03) ce qui représente 329 405 individus.

La pauvreté chez les personnes seules est une réalité qui touche plus fortement les groupes d'âge extrêmes: 61,87% des 18-24 ans seuls et 56,56% des 65 ans et plus seuls. La presque totalité des jeunes de moins de 18 ans vivant seuls sont pauvres (98,78) mais ils ne comptent que pour 4% de toutes les personnes seules pauvres.

A part chez les personnes âgées entre 25-44 ans, le taux de pauvreté est toujours plus élevé pour les femmes, l'écart le plus grand se retrouvant chez les 65 ans et plus (29%). Les femmes sont encore ici en proportion plus nombreuses à vivre dans la pauvreté: 51,30 contre 41,87 chez les hommes soit une différence de 23%.

Figure 11

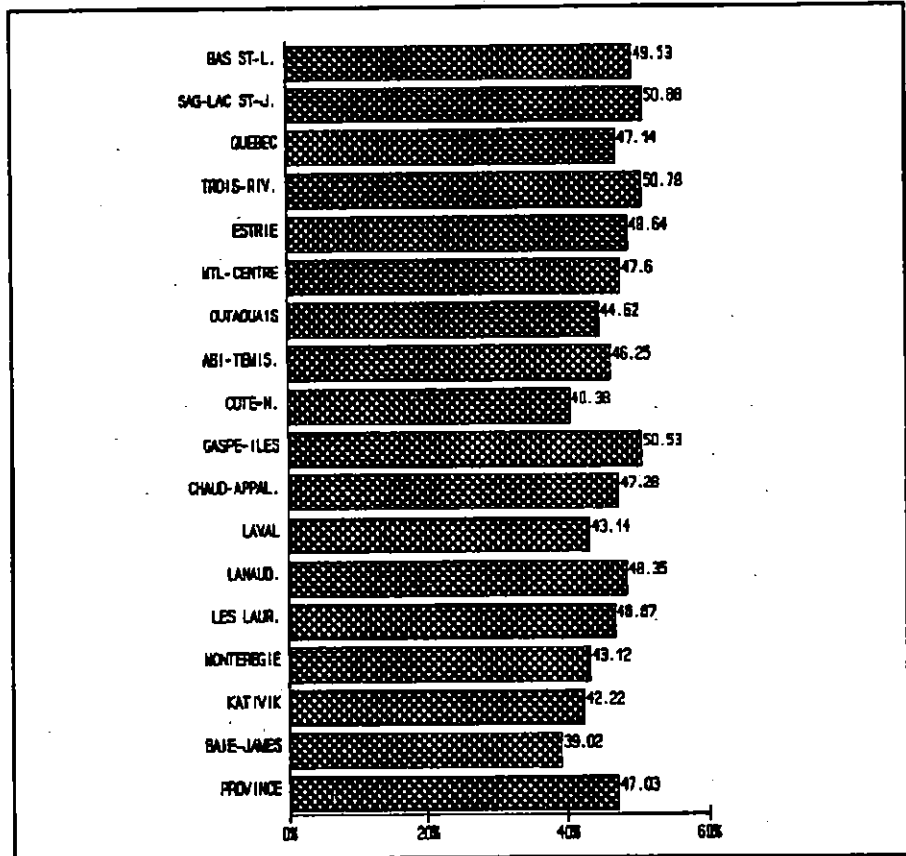
Taux de pauvreté chez les personnes seules selon l'âge et le sexe, Québec, 1986.



4.3 LES RÉGIONS

Les variations entre les régions sont relativement faibles, les taux passant de 40,38 à 50,88 soit une différence de 26%. Ceux qui se démarquent le plus à la hausse ne surpassent la moyenne provinciale que d'au plus 8%.

Figure 12
Taux de pauvreté des personnes seules par région, Québec, 1986.



A noter que le taux de Montréal-centre est équivalent à celui de la province. La situation est peut-être différente chez les très-pauvres mais ces informations n'étaient pas disponibles au moment d'entreprendre cette analyse.

4.4 LES CLSC

La différence en défaveur des femmes s'observe dans presque tous les CLSC: le taux de pauvreté des femmes seules n'est jamais inférieur à celui des hommes (les quelques cas d'exception ne seraient pas statistiquement significatifs). On observe par ailleurs aucune différence selon le niveau d'urbanisation.

CONCLUSION

L'analyse des données de Statistique Canada sur la suffisance du revenu selon les aires socio-sanitaires montre qu'il existe une grande disparité à la fois entre les régions et à l'intérieur de celles-ci au niveau de la pauvreté économique au Québec. Cette constatation a été rendue possible par l'utilisation d'une méthodologie de micro-découpage par territoires plus fins (CLSC), ce qui a permis de mettre en évidence des concentrations qui échappent aux approches basées sur l'analyse par régions plus vastes qui sont en fait de grands blocs artificiels.

Nous constatons ainsi, à l'instar du Conseil des Affaires sociales, que le Québec est brisé en deux: de façon générale les plus riches sont surreprésentés dans les banlieues tant urbaines que rurales tandis que les plus pauvres se retrouvent en plus grand nombre dans les vieux quartiers centraux ou encore dans l'arrière-pays des régions périphériques. Ajoutons que la pauvreté touche dans des proportions plus élevées certains sous-groupes de la population: les femmes, les familles monoparentales, les personnes seules, les jeunes de 18-24 ans ainsi que les personnes âgées de plus de 65 ans.

Les informations contenues dans le présent document donnent un portrait de l'insuffisance du revenu au Québec pour l'année 1985. A ce moment, la province sortait à peine d'une crise économique qui avait fait basculer des milliers de personnes dans la pauvreté. Depuis, le Québec a connu une seconde récession et tout laisse croire que la situation s'est aggravée dans plusieurs régions d'autant plus que les conditions d'admissibilité à l'aide sociale et à l'assurance-chômage se sont entre-temps resserrées. Aussi, il paraît réaliste de considérer les taux de 1985 comme des sous-estimations de la situation actuelle.

BIBLIOGRAPHIE

- BRASSARD, Diane. (1991). L'assistance sociale: la pointe de l'iceberg. Montréal : Département de santé communautaire de l'Hôpital Sainte-Justine. 52 p.
- CHOINIÈRE, Robert. (1990). La situation démographique et socio-économique de la population du Montréal métropolitain, section 16 "Le revenu", Regroupement des DSC du Montréal métropolitain.
- CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL. (1991). Les enfants de milieux défavorisés et ceux des communautés culturelles. Montréal. 105 p.
- DESROSIERS, L. (1989). Les disparités socio-économiques dans l'espace métropolitain de Montréal. Secrétariat à l'aménagement et au développement régional. Conseil exécutif, Gouvernement du Québec.
- FERLAND, Marc (1991) Les répercussions des conditions de vie et de l'environnement social sur la santé et le bien-être. Université Laval, Faculté de médecine, (essai de maîtrise en santé communautaire), 45 p.
- GAUTHIER, Madeleine. (1987). Les nouveaux visages de la pauvreté. Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture, 255 p.
- LANGLOIS, Richard. (1990). S'appauvrir dans un pays riche. Québec, Les Éditions Saint-Martin, 141 p.
- LANGLOIS, Simon. (1987). "Les seuils de la pauvreté" dans GAUTHIER. M. op. cit.
- LANGLOIS, Simon. (1990). "Anciennes et nouvelles formes d'inégalité et de différenciation sociale au Québec". dans La société québécoise après trente ans de changement, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- LEDUC, Francine et al. (1989) La défavorisation socio-économique relative des districts de CLSC collection Connaissance de la population de la Montérégie.
- MAYER-RENAUD, M., RENAUD, J. (1989). La distribution de la pauvreté et de la richesse dans la région de Montréal en 1987. Centre des services sociaux du Montréal métropolitain.
- Ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, (1990) La pauvreté au Québec. 1973-1986: les faits saillants. Direction générale des politiques et des programmes.
- PAQUET, Ginette, DORVAL, Lorraine (1990) Réduire l'inégalité sociale devant la maladie, la mort et les problèmes sociaux entre les Québécois bien nantis et les plus démunis, Services des études socio-sanitaires, MSSS, 37 p. (document mimeo)
- ROSS, D., SHILINGTON, R. (1989). Données de base sur la pauvreté au Canada. 1989. Conseil canadien de développement social. Montréal.
- RYERSE, Catherine. (1990). Thursday's Child, Child Poverty in Canada : A review of the Effects of Poverty on Children. First Edition. Ottawa, National youth in care network. 130 p.
- SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES CULTURELLES ET SOCIALES. (août 1990). L'évolution de la pauvreté au Québec. 35 p.
- STATISTIQUE CANADA (1989), Seuils de faible revenu de Statistique Canada: Problèmes et possibilités méthodologiques, Document de travail, 90 p.

ANNEXES

- 1- **Personnes pauvres et personnes très-pauvres dans les ménages privés (en nombre et %) par CLSC, région et Québec, recensement de 1986, données échantillon (Seuils basés sur l'Enquête sur les dépenses des familles de 1978).**

note: Les CLSC urbains-centres sont identifiés par un astérisque. Pour les CLSC des régions de Montréal-centre et Laval, tous les CLSC sont de type urbain-centre

- 2- **Carte des taux de pauvreté par région socio-sanitaire.**

LISTE MF 1A : PERSONNES PAUVRES ET PERSONNES TRES PAUVRES (EN NOMBRE ET %) PAR CLSC, REGION ET QUEBEC.
RECENSEMENT DE 1986, DONNEES ECHANTILLON

	PERSONNES PAUVRES		PERSONNES TRES PAUVRES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
TOTAL - QUEBEC	1319510	20.61	606320	9.47

LISTE MF1A : PERSONNES PAUVRES ET PERSONNES TRES PAUVRES (EN NOMBRE ET %) PAR CLSC, REGION ET QUEBEC.
 RECENSEMENT DE 1986. DONNEES ECHANTILLON

	PERSONNES PAUVRES		PERSONNES TRES PAUVRES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
CLSC 01101 RIMOUSKI *	8625	17.69	3930	8.06
CLSC 01102 MONT-JOLI	5470	26.23	2135	10.24
CLSC 01103 MATANE	6075	24.43	2210	8.89
CLSC 01105 AMQUI/SAYABEC	6250	28.84	2265	10.45
CLSC 01301 TROIS-PISTOLES	2885	25.79	945	8.45
CLSC 01302 ST-ELEUTHERE/CABANO	6440	26.45	2235	9.18
CLSC 01303 RIVIERE-DU-LOUP *	5485	18.24	1905	6.34
CLSC 01304 ST-PASCAL DE KAMOURASKA	4295	18.09	1405	5.92
REGION 01 BAS ST-LAURENT	45525	22.15	17030	8.29

LISTE MF1A : PERSONNES PAUVRES ET PERSONNES TRES PAUVRES (EN NOMBRE ET %) PAR CLSC, REGION ET QUEBEC,
 RECENSEMENT DE 1986, DONNEES ECHANTILLON

	PERSONNES PAUVRES		PERSONNES TRES PAUVRES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
CLSC 02101 BAGOTVILLE/PORT-ALFRED	4670	18.97	2365	9.61
CLSC 02102 CHICOUTIMI-NORD	5540	19.01	2585	8.87
CLSC 02103 JONQUIERE-KENOGAMI/ARVIDA	13710	20.10	6805	9.98
CLSC 02106 CHICOUTIMI *	9495	20.63	4435	8.64
CLSC 02201 CHIBOUGAMAU/CHAPAIS	1675	13.18	1045	8.22
CLSC 02202 ROBERVAL/ST-FELICIEEN	6540	20.24	2530	7.83
CLSC 02203 DOLBEAU/MISTASSINI	6150	21.57	2380	8.35
CLSC 02204 ALMA *	10635	20.64	4680	9.08
REGION 02 SAGUENAY/LAC ST-JEAN	58415	19.83	26825	9.15

LISTE MF1A : PERSONNES PAUVRES ET PERSONNES TRES PAUVRES (EN NOMBRE ET %) PAR CLSC, REGION ET QUEBEC.
 RECENSEMENT DE 1986, DONNEES ECHANTILLON

		PERSONNES PAUVRES		PERSONNES TRES PAUVRES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%
CLSC 03301	H-BOURASSA/ORSAINVILLE	12140	13.62	5600	6.28
CLSC 03304	LA MALBAIE/BAIE ST-PAUL	7405	23.98	2840	9.52
CLSC 03305	STE-ANNE-DE-BEAUPRE/BEAUPRE	15790	18.28	7500	8.68
CLSC 03501	ST-MARC-DES-CARRIERES	6640	16.25	2235	5.47
CLSC 03505	QUARTIER LAURENTIEN/LES SAULES *	11490	14.89	5215	6.76
CLSC 03506	LORETTE/VAL-BELAIR *	10600	16.56	4830	7.55
CLSC 03508	SAINTE-FOY *	10060	14.60	4805	6.97
CLSC 03601	VIEUX-QUEBEC *	9220	27.54	4415	13.19
CLSC 03602	BASSE-VILLE *	12870	45.68	7315	25.96
CLSC 03603	D'ASSISE-MAIZERETS *	16830	34.15	7840	15.91
REGION 03	QUEBEC	113045	18.89	52695	9.27

LISTE MF1A : PERSONNES PAUVRES ET PERSONNES TRES PAUVRES (EN NOMBRE ET %) PAR CLSC, REGION ET QUEBEC,
 RECENSEMENT DE 1986, DONNEES ECHANTILLON

	PERSONNES PAUVRES		PERSONNES TRES PAUVRES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
CLSC 04101 HAUTE-MAURICIE	3205	19.97	1395	8.68
CLSC 04102 SAINT-TITE	2710	20.02	845	6.24
CLSC 04103 SHAWINIGAN/GRAND-MERE *	15015	22.84	6675	10.16
CLSC 04202 DRUMMONDVILLE *	15555	21.09	6340	8.59
CLSC 04203 DES BOIS-FRANCS	11065	19.34	3920	6.85
CLSC 04204 PLESSISVILLE	4320	17.88	1140	4.72
CLSC 04301 MASKINONGE	4955	21.44	1930	8.35
CLSC 04302 TROIS-RIVIERES *	17775	24.58	9185	12.71
CLSC 04303 STE-GENEVIEVE DE BATISCAN	2205	17.92	840	6.83
CLSC 04304 NICOLET/LAC ST-PIERRE	3865	16.85	1235	5.42
CLSC 04305 CAP-DE-LA-MADELEINE	9880	23.23	4820	11.33
CLSC 04306 FORTIERVILLE	3420	18.11	1200	6.36
REGION 04 TROIS-RIVIERES	93970	21.24	39526	8.94

LISTE MF1A : PERSONNES PAUVRES ET PERSONNES TRES PAUVRES (EN NOMBRE ET %) PAR CLSC, REGION ET QUEBEC,
 RECENSEMENT DE 1986, DONNEES ECHANTILLON

	PERSONNES PAUVRES		PERSONNES TRES PAUVRES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
CLSC 05101 MEGANTIC	4195	20.61	1685	8.28
CLSC 05102 ASBESTOS	3285	20.91	1240	7.89
CLSC 05103 WEEDON	4780	23.45	1585	7.78
CLSC 05104 WINDSOR/RICHMOND	5930	18.75	2320	7.33
CLSC 05105 COATICOOK	2650	17.77	1125	7.55
CLSC 05106 MAGOG	6440	19.62	2590	7.89
CLSC 05107 FLEURIMONT/LENNOXVILLE	9420	23.81	4625	11.69
CLSC 05108 SHERBROOKE *	17465	23.14	8350	11.07
REGION 05 ESTRIE	54165	21.59	23520	9.38

LISTE MF1A : PERSONNES PAUVRES ET PERSONNES TRES PAUVRES (EN NOMBRE ET %) PAR CLSC, REGION ET QUEBEC,
 RECENSEMENT DE 1986, DONNEES ECHANTILLON

	PERSONNES PAUVRES		PERSONNES TRES PAUVRES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
CLSC 06101 LAC SAINT-LOUIS	4830	7.29	2340	3.53
CLSC 06103 PIERREFOND/DOLLARD-DES-ORMEAUX	11095	11.21	5005	5.06
CLSC 06105 VIEUX-LACHINE	11600	20.78	5430	9.73
CLSC 06201 POINTE ST-CHARLES	6810	52.28	4080	31.32
CLSC 06204 ST-PAUL/VERDUN	26580	29.32	13995	15.44
CLSC 06206 LASALLE	14720	19.59	7345	9.78
CLSC 06301 RIVIERE-DES-PRAIRIES	6415	20.12	3085	9.67
CLSC 06302 OCTAVE ROUSSIN (P-A-T)	8750	19.42	4680	10.39
CLSC 06303 MERCIER-EST/ANJOU	15775	19.87	8075	10.17
CLSC 06304 OLIVIER GUIMOND	8565	20.06	3920	9.18
CLSC 06305 HOCHELAGA-MAISONNEUVE	19375	40.36	10970	22.85
CLSC 06306 ROSEMONT	22600	29.47	10675	13.92
CLSC 06309 SAINT-LEONARD	14785	19.32	6990	9.13
CLSC 06401 COTE-D-N/M-ROYAL/OUTRE./SNOWDON	30080	25.82	14515	12.46
CLSC 06403 COTE-ST-LUC/HAMPSTEAD	7090	15.77	2845	6.33
CLSC 06501 N.D.G./MONTREAL-OUEST	16195	23.86	7810	11.51
CLSC 06502 METRO-WESTMOUNT	2175	10.27	935	4.42
CLSC 06503 METRO-CENTRE	10375	31.35	5560	16.80
CLSC 06504 SAINT-LOUIS-DU-PARC	16850	42.16	8695	21.76
CLSC 06505 SAINT-HENRI	10470	46.66	6080	27.09
CLSC 06601 MONTREAL-NORD	25000	28.28	12680	14.34
CLSC 06603 SAINT-MICHEL	18418	32.84	8885	17.63
CLSC 06605 AHUNTSIC	16955	21.77	7820	10.04
CLSC 06606 BORDEAUX/CARTIERVILLE	10260	22.46	5025	11.00

LISTE MF1A : PERSONNES PAUVRES ET PERSONNES TRES PAUVRES (EN NOMBRE ET %) PAR CLSC, REGION ET QUEBEC,
 RECENSEMENT DE 1986, DONNEES ECHANTILLON

	PERSONNES PAUVRES		PERSONNES TRES PAUVRES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
CLSC 06608 SAINT-LAURENT	13950	22.97	6675	10.99
CLSC 06701 CENTRE-SUD	15905	48.07	8775	26.52
CLSC 06702 PLATEAU-MONT-ROYAL	20735	39.07	10570	19.92
CLSC 06704 PARC EXTENSION	15415	50.13	7550	24.55
CLSC 06705 CENTRE-VILLE	3170	52.48	1440	23.84
CLSC 06706 VILLERAY	20265	32.20	9780	15.49
CLSC 06707 PETITE PATRIE	19100	38.43	9635	19.39
REGION 06 MONTREAL-CENTRE	444305	25.98	222805	13.03

LISTE MF1A : PERSONNES PAUVRES ET PERSONNES TRES PAUVRES (EN NOMBRE ET %) PAR CLSC, REGION ET QUEBEC.
 RECENSEMENT DE 1986. DONNEES ECHANTILLON

		PERSONNES PAUVRES		PERSONNES TRES PAUVRES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%
CLSC 11104	STE-ANNE/MONT-LOUIS	5000	33.64	1855	12.48
CLSC 11106	MATAPEDIA	3430	22.58	1240	8.16
CLSC 11201	NEW CARLISLE/PASPEBIAC	5180	24.09	2020	9.40
CLSC 11203	CHANDLER	5870	26.20	2340	10.44
CLSC 11204	GASPE/GRANDE-VALLEE *	3900	19.42	1595	7.94
CLSC 11206	ILES-DE-LA-MADELEINE	1985	13.85	555	3.87
CLSC 11207	MURDOCHVILLE	430	18.03	235	9.85
REGION 11	GASPESIE/ILES-DE-LA-MADELEINE	25795	23.29	9840	8.88

LISTE MF1A : PERSONNES PAUVRES ET PERSONNES TRES PAUVRES (EN NOMBRE ET %) PAR CLSC, REGION ET QUEBEC,
 RECENSEMENT DE 1986, DONNEES ECHANTILLON

		PERSONNES PAUVRES		PERSONNES TRES PAUVRES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%
CLSC 07101	HULL *	15355	23.06	7640	11.47
CLSC 07102	AYLMER/LUCERNE	4510	13.91	1940	5.98
CLSC 07103	PDINTE-GATINEAU	7675	16.72	4150	9.04
CLSC 07104	MANIWAKI	3005	23.73	1195	9.44
CLSC 07105	BUCKINGHAM	2820	17.48	1460	9.05
CLSC 07106	GRACEFIELD	1765	26.34	495	7.39
CLSC 07107	FORT-COULONGE	3360	22.65	1230	8.29
CLSC 07109	GATINEAU	6180	15.85	3305	8.48
CLSC 07110	ST-ANDRE-AVELIN	4000	21.65	1175	6.36
REGION 07	OUTAOUAIS	48670	19.26	22590	8.94

LISTE MF1A : PERSONNES PAUVRES ET PERSONNES TRES PAUVRES (EN NOMBRE ET %) PAR CLSC, REGION ET QUEBEC,
 RECENSEMENT DE 1986, DONNEES ECHANTILLON

	PERSONNES PAUVRES		PERSONNES TRES PAUVRES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
CLSC 08101 TEMISCAMINGUE-SUD	540	17.17	195	6.20
CLSC 08102 VILLE-MARIE	3445	24.70	1370	9.82
CLSC 08103 ROUYN-NORANDA *	6780	17.48	2765	7.13
CLSC 08104 LA SARRE	5110	20.47	2235	8.95
CLSC 08105 AMOS	4405	17.75	1860	7.50
CLSC 08106 SENNETERRE/VAL-D'OR	7735	19.50	3450	8.70
CLSC 08108 MATAQAMI	390	10.39	335	8.92
CLSC 08109 LEBEL-SUR-QUEVILLON	265	6.87	100	2.59
CLSC 08110 BAIE-JAMES (NON-CRI)	425	13.10	155	4.78
REGION 08 ABITIBI/TEMISCAMINGUE	29095	18.63	12465	7.98

LISTE MF1A : PERSONNES PAUVRES ET PERSONNES TRES PAUVRES (EN NOMBRE ET %) PAR CLSC, REGION ET QUEBEC,
 RECENSEMENT DE 1986, DONNEES ECHANTILLON

	PERSONNES PAUVRES		PERSONNES TRES PAUVRES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
CLSC 09101 LES ESCOUMINS/FORESTVILLE	4370	31.11	1280	9.11
CLSC 09103 BAIE-COMEAU/HAUTERIVE *	5025	14.02	2185	6.09
CLSC 09105 PORT-CARTIER	1895	23.31	915	11.25
CLSC 09106 SEPT-ILES *	5645	20.32	2550	9.18
CLSC 09107 FERMONT/SCHEFFERVILLE	520	11.19	145	3.12
CLSC 09109 HAVRE-SAINT-PIERRE	1200	17.14	275	3.93
CLSC 09110 BASSE-COTE-NORD	1480	25.11	710	12.04
REGION 09 COTE-NORD	20135	19.48	8060	7.80

LISTE MF1A : PERSONNES PAUVRES ET PERSONNES TRÈS PAUVRES (EN NOMBRE ET %) PAR CLSC, REGION ET QUEBEC,
 RECENSEMENT DE 1986, DONNEES ECHANTILLON

		PERSONNES PAUVRES		PERSONNES TRÈS PAUVRES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%
CLSC 12101	LAC-ETCHEMIN	4235	22.49	1430	7.59
CLSC 12102	SAINTE-MARIE	2905	12.74	975	4.27
CLSC 12103	CHAUDIERE/ST-GEORGES *	8010	19.66	3440	8.44
CLSC 12104	BEAUCEVILLE	3140	17.28	1140	6.27
CLSC 12105	THETFORD-MINES/DISRAELI *	9200	19.43	3490	7.37
CLSC 12402	CHARNY/LEVIS *	15965	15.71	7340	7.22
CLSC 12403	SAINST-ANSELME	4365	15.11	1585	5.49
CLSC 12504	LAURIER-STATION	4265	16.51	1410	5.46
CLSC 12701	ST-PAMPHILE/ST-JEAN-PORT-JOLI	4595	22.10	1450	6.97
CLSC 12704	MONTMAGNY-SUD/MONTMAGNY	4785	19.86	1725	7.16
REGION 12	CHAUDIERE/APPALACHES	61465	17.60	23985	6.87

**LISTE MF1A : PERSONNES PAUVRES ET PERSONNES TRES PAUVRES (EN NOMBRE ET %) PAR CLSC, REGION ET QUEBEC,
RECENSEMENT DE 1986, DONNEES ECHANTILLON**

		PERSONNES PAUVRES		PERSONNES TRES PAUVRES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%
CLSC 13801	DES MILLES ILES	5770	12.77	2655	5.88
CLSC 13803	NORMAN-BETHUNE	14890	18.48	6835	8.48
CLSC 13805	DU MARIGOT	14465	18.18	7215	9.07
CLSC 13807	SAINTE-ROSE-DE-LAVAL	8410	11.46	3950	5.38
REGION 13	LAVAL	43535	18.62	20655	7.41

LISTE MF1A : PERSONNES PAUVRES ET PERSONNES TRES PAUVRES (EN NOMBRE ET %) PAR CLSC, REGION ET QUEBEC,
 RECENSEMENT DE 1986, DONNEES ECHANTILLON

	PERSONNES PAUVRES		PERSONNES TRES PAUVRES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
CLSC 14201 BERTHIER	6045	19.02	2080	6.55
CLSC 14202 BRANDON/RAWDON	6140	20.51	1995	6.66
CLSC 14203 JOLIETTE *	7525	17.46	3275	7.60
CLSC 14204 MONTCALM	5715	20.33	2250	8.00
CLSC 14205 TERREBONNE	10795	15.80	5175	7.58
CLSC 14206 REPENTIGNY/L'ASSOMPTION	8210	11.25	4120	5.65
REGION 14 LANAUDIERE	44430	16.20	18895	6.89

**LISTE MF1A : PERSONNES PAUVRES ET PERSONNES TRES PAUVRES (EN NOMBRE ET %) PAR CLSC, REGION ET QUEBEC,
RECENSEMENT DE 1986, DONNEES ECHANTILLON**

	PERSONNES PAUVRES		PERSONNES TRES PAUVRES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
CLSC 15101 SAINT-EUSTACHE	11215	17.51	5415	8.46
CLSC 15102 SAINTE-THERESE	12995	16.58	5770	7.36
CLSC 15103 MONT-LAURIER	7890	26.65	2780	9.39
CLSC 15104 SAINT-JEROME *	13770	20.21	6235	9.15
CLSC 15105 SAINTE-ADELE	3155	17.15	1150	6.25
CLSC 15106 STE-AGATHE/ST-JOVITE	5840	21.11	2260	8.17
CLSC 15107 LACHUTE	5830	21.49	2605	9.60
REGION 15 LES LAURENTIDES	60695	19.37	26215	8.37

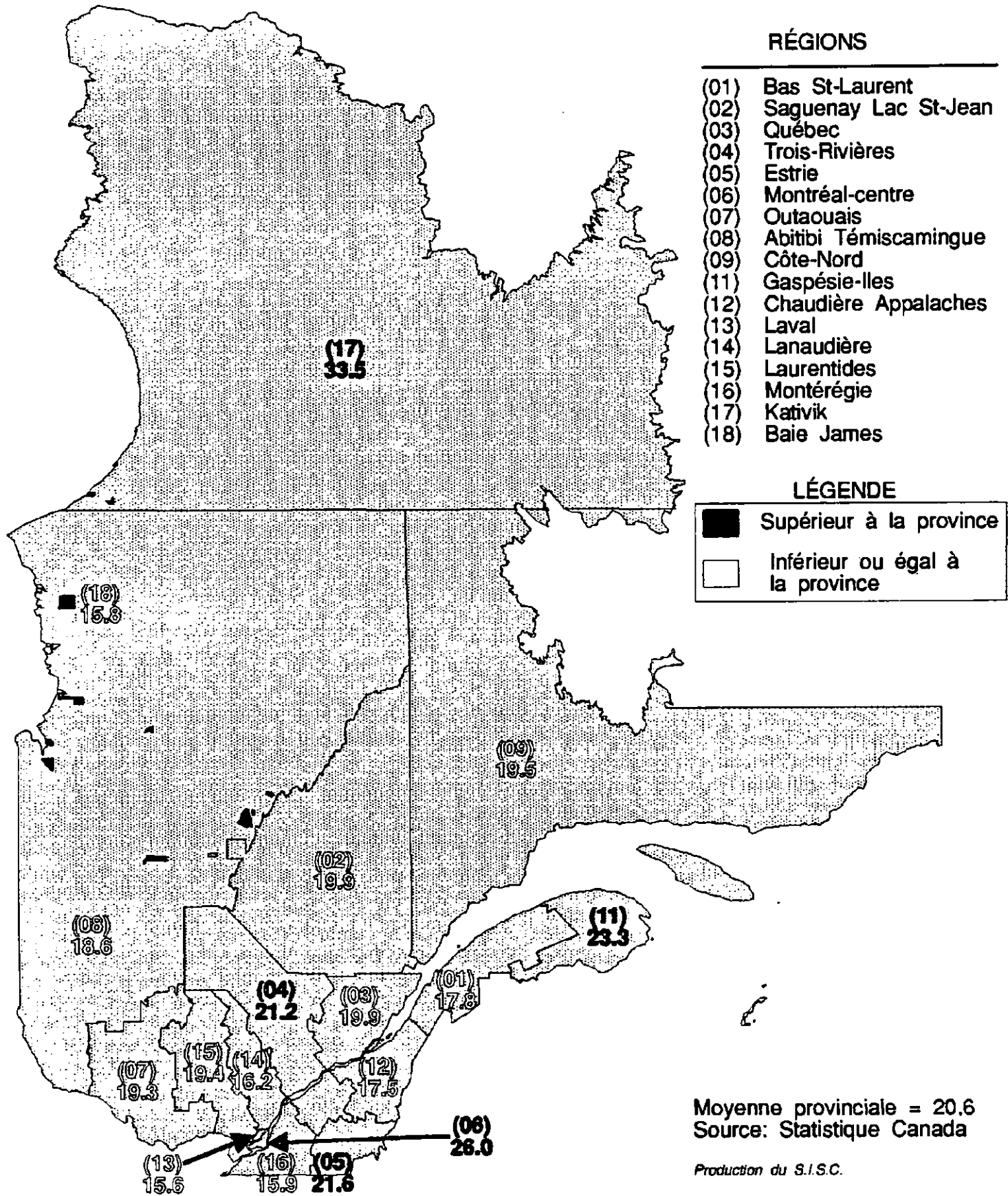
LISTE MF1A : PERSONNES PAUVRES ET PERSONNES TRÈS PAUVRES (EN NOMBRE ET %) PAR CLSC, REGION ET QUEBEC,
 RECENSEMENT DE 1986, DONNEES ECHANTILLON

		PERSONNES PAUVRES		PERSONNES TRÈS PAUVRES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%
CLSC 16101	CHATEAUGUAY	5000	10.17	2328	4.73
CLSC 16102	HUNTINGDON	4080	19.37	1690	8.02
CLSC 16103	VAUDREUIL-SOULANGES	8915	12.95	4205	6.11
CLSC 16104	VALLEYFIELD *	10780	19.00	4680	8.25
CLSC 16201	SOREL *	10815	20.56	5005	9.51
CLSC 16203	ST-HYACINTHE *	10680	16.26	4160	6.33
CLSC 16204	BELOEIL	8755	9.34	3915	4.18
CLSC 16205	ACTON VALE	3665	19.15	1205	6.30
CLSC 16206	WATERLOO/GRANBY	11995	18.88	4765	7.53
CLSC 16301	VARENNES/BOUCHERVILLE	7065	9.88	3230	4.52
CLSC 16304	BROSSARD	12855	12.83	5730	5.72
CLSC 16305	CANDIAC/LA PRAIRIE	6185	12.55	3025	6.14
CLSC 16306	SAINT-HUBERT	10895	16.66	5340	8.16
CLSC 16307	LONGUEUIL-EST *	12545	23.85	7135	13.56
CLSC 16308	LONGUEUIL-DUEST *	18285	25.59	9610	13.45
CLSC 16401	FARNHAM/BEDFORD/COWANSVILLE	7335	17.30	3060	7.22
CLSC 16402	RICHELIEU/ST-CESAIRE	4060	14.46	1710	6.09
CLSC 16405	ST-REMI-DE-NAPIERVILLE	3185	15.79	1325	6.57
CLSC 16406	ST-JEAN-SUR-RICHELIEU	13675	17.09	6405	8.00
REGION 16	LA MONTEREGIE	170770	15.94	78540	7.33

LISTE MF1A : PERSONNES PAUVRES ET PERSONNES TRÈS PAUVRES (EN NOMBRE ET %) PAR CLSC, REGION ET QUEBEC,
 RECENSEMENT DE 1986, DONNEES ECHANTILLON

		PERSONNES PAUVRES		PERSONNES TRÈS PAUVRES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%
REGION 17	KATIVIK	1870	33.51	1015	18.19
REGION 18	CONSEIL CRI/BAIE-JAMES	880	15.76	325	5.62

TAUX DE PAUVRETÉ PAR RÉGIONS SOCIO-SANITAIRES, QUÉBEC, 1986



Moyenne provinciale = 20,6
Source: Statistique Canada

Production du S.I.S.C.

N 7579

Ferland, Marc

AUTEUR

Vivre sous le seuil de pauvreté au Québec. Profil de l'insuffisance du revenu par territoire de CLSC et par région

TITRE

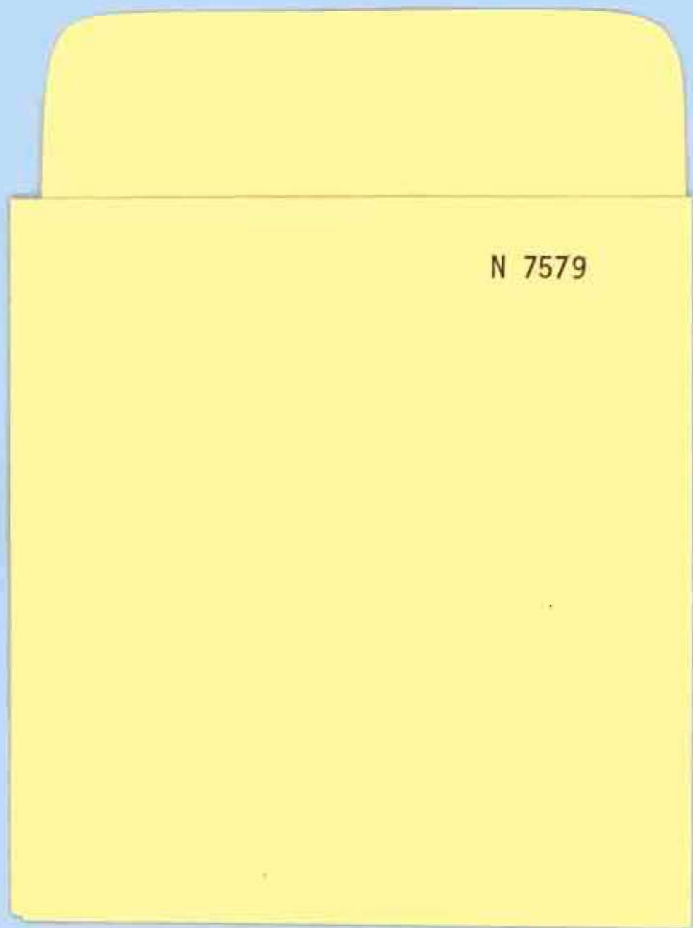
socio-sanitaire.

DATE

NUMÉRO
DU LECTEUR

DATE

NUMÉRO
DU LECTEUR



N 7579